



CANDIDATURE JUSQ'AU  
6 AVRIL 2023

OPEN **CALL**

**REMARKABLE**

**PROGRAMME DE SOUTIEN  
AUX JEUNES PROFESSIONNELS  
DANS LA MUSIQUE ANCIENNE  
ANNÉE 2 - FESTIVALS**

**REMARKABLE : JEUNES PROFESSIONNELS  
DE LA MUSIQUE ANCIENNE  
SOUTENIR LA JEUNE GÉNÉRATION**



**REMARKABLE**

**YOUNG PROFESSIONALS  
SUPPORT SCHEME IN EARLY MUSIC**

## REMARKABLE

# LE REMA LANCE SON NOUVEAU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES DES JEUNES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA MUSIQUE ANCIENNE

### Candidature p. 5

Les jeunes professionnels de la musique ancienne font face à de nouveaux défis lorsqu'ils entrent dans le secteur à la recherche d'opportunités de travail, qu'ils rencontrent des partenaires professionnels potentiels et développent leur activité. Le contexte mondial en perpétuelle évolution, marqué par la Pandémie et la crise énergétique actuelle, a un impact sur notre façon de travailler, d'interagir les uns avec les autres, d'apprécier ou de produire de la musique. REMARKable répond au besoin urgent de soutenir les nouveaux professionnels du secteur, les accueillir et leur fournir les outils dont ils auront besoin dans leur carrière.

Afin d'améliorer l'intégration professionnelle de la nouvelle génération de la musique ancienne, **le programme de soutien du REMA pour les jeunes professionnels** (ensembles, programmateurs, chercheurs) les aide à développer leurs capacités et à lancer leurs activités sur la scène internationale.

L'objectif est d'amener les bénéficiaires à mieux comprendre les enjeux généraux du secteur et la place qu'ils y occupent, de se faire une opinion informée sur leur rôle en tant qu'artiste ou lieu culturel dans la société, leur relation aux publics, et aborder des questions sociales.

REMA, le Réseau Européen de Musique Ancienne, est le seul réseau actif au niveau européen pour le secteur de la Musique Ancienne. Créé en 2000 à Ambronay, il est devenu progressivement un réseau de plus de 130 organisations dans 23 pays d'Europe. Il est soutenu par la commission Européenne dans le cadre de son programme Europe Créative, et par le Ministère de la Culture.

Ses objectifs principaux sont :

- 
- > **Promouvoir un héritage musical et culturel commun dans toute sa diversité**
- 
- > **Défendre le secteur et ses intérêts**
- 
- > **Soutenir le secteur dans sa transition vers une durabilité active**
-

## POURQUOI PARTICIPER À **REMARKABLE** ?

REMArkable est un programme sur trois années, chacune étant dédiée à une branche spécifique du secteur. La deuxième année (2023) est réservée aux directeurs artistiques et administrateurs **de festivals**.

**En 2024, REMarkable sera ouvert aux jeunes chercheurs. Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter l'équipe du REMA à [info@rema-eemn.net](mailto:info@rema-eemn.net)**

Au fil de l'année les participants pourront :

- 
- > **Participer à la conférence du REMA à Pavie** les 26 et 27 mai 2023  
- tous frais couverts
- 
- > **Bénéficier d'un tutorat** avec des membres du REMA au fil de l'année
- 
- > **Participer à un atelier sur mesure** à Pavie (Italie) le 26 mai 2023
- 
- > **Être invités au Sommet Européen** de la Musique Ancienne en décembre 2023
- 

## QUI PEUT PARTICIPER À **REMARKABLE** EN 2023 ?

Les candidats doivent travailler pour une institution bien établie, c'est-à-dire ayant au moins deux ans d'existence et un statut légal.

- 
- > **Directeurs artistiques de festivals** : au moins deux ans d'activité et au moins 5 concerts par an, une portée (inter)nationale, et un projet artistique de bonne qualité.
- 
- > **Administrateurs de festivals** : travailler pour la structure depuis au moins 1 an.
- 

L'âge maximum pour les participants est de 35 ans. Les ateliers auront lieu en anglais.



## COMMENT POSTULER ?

**Date limite 6 avril 2023** - Les résultats seront partagés mi-avril 2023.

Les participants doivent être disponibles pour se rendre à Pavie **du 25 au 27 mai 2023** pour la première session de REMarkable (frais pris en charge par le REMA).

### [MERCİ DE REMPLIR CE FORMULAIRE >](#)

Qui permet de :

- > **Décrire vos motivations** : comment bénéficierez-vous, personnellement ou via votre organisation, de ce programme ? Comment votre organisation s'inscrit-elle dans les critères exposés plus haut ?

---

- > **Envoyer la liste des concerts** de votre festival (dates annulées à cause du Covid incluses) de ces trois dernières années maximum.

---

- > **Joindre une courte présentation** de votre organisation, de sa stratégie et de ses activités.

---

## COMMENT SEREZ-VOUS CHOISI ?

Le nombre de participants est limité (jusqu'à 15 participants). La sélection reflète une variété de pays d'origine, répertoires et tailles d'organisations. La sélection sera effectuée par le **Bureau du REMA en avril 2023**.

Si l'excellence artistique sera un point important d'évaluation, d'autres critères, notamment **géographiques**, de **diversité de répertoire** entre les participants, et de **stratégie de l'organisation** pourront peser dans le choix.

**Un seul participant par organisation sera choisi.**



# REMA



## RÉSEAU EUROPÉEN DE MUSIQUE ANCIENNE EUROPEAN EARLY MUSIC NETWORK

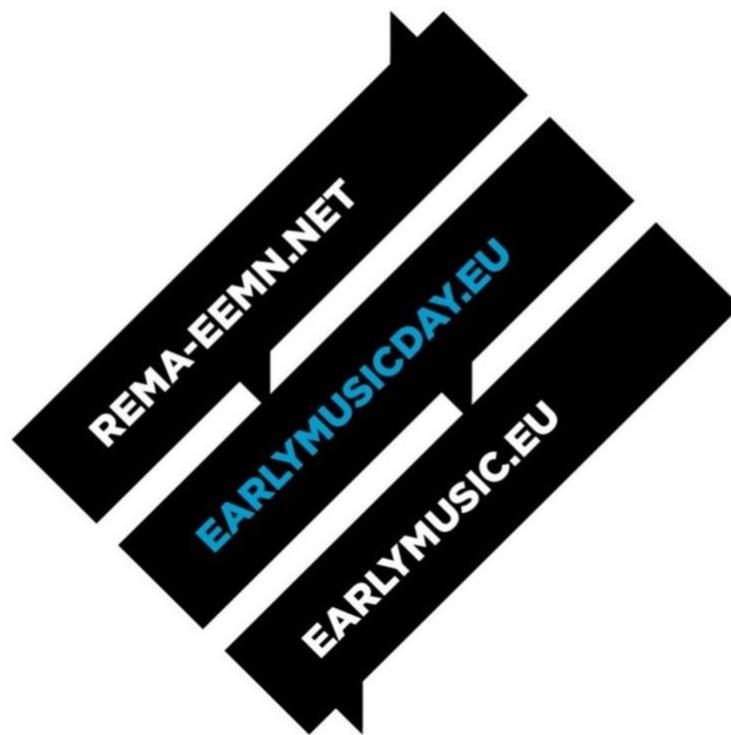
c/o CMBV - 22 avenue de Paris, BP 20353

F - 78003 Versailles Cedex

Tél.: +33 (0) 1 39 20 78 03 - info@rema-eemn.net

## REGISTERED OFFICE

c/o CCR Ambronay, Place Thollon, 01500 Ambronay



### supported by



Co-funded by the  
Creative Europe Programme  
of the European Union

Soutenu  
par



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

This project was funded with support from the European Commission through the Creative Europe programme. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

REMA is funded with support from the French Ministry of Culture and Communication.